

**ELABORATION D'UNE PROPOSITION
DE RECHERCHE**

**PROBLEMATIQUE
HYPOTHESES
OBJECTIFS**

Marie-Hélène COLLION
Centre de Recherches, pour
le Développement Interna-
tional

Séminaire Méthodologique
Agboville, Côte d'Ivoire
30 août - 6 septembre 1987

En formulant une proposition de recherche, il est utile de garder à l'esprit que celle-ci doit présenter un enchaînement logique d'une partie à la suivante ; les différentes composantes doivent donc s'accorder entre elles, dans une suite cohérente, être solidement reliées. Les différentes composantes constituant obligatoirement une proposition de recherche sont les suivantes :

- a. Justification - problématique
 - . exposé de la situation problématique et mesure de son importance
 - . synthèse des résultats de recherches dans le domaine
- b. hypothèses de travail
- c. Objectifs de la recherche
- d. Résultats attendus et bénéficiaires
- e. Méthodologie
 - . Collecte de l'information (type d'information nécessaire) ; où la trouver ; comment la collecter)
 - . Analyse de l'information
- f. Instructions impliquées dans le projet
- g. Personnel du projet
- h. Echancier
- i. Budget
- j. Notes explicatives du budget

JUSTIFICATION - PROBLEMATIQUE

Exposé de la situation problématique et mesure de son importance

Quel est le problème? Voilà à quoi doit répondre cette partie.

C'est là, la partie fondamentale du projet de recherche et la clé de son succès. Un problème clairement défini est déjà à moitié résolu car tout en découle. On voit trop souvent les chercheurs se précipiter dans les étapes ultérieures de la recherche, en particulier s'atteler à collecter des données tous azimuts, sans avoir défini au préalable quel est le problème, que cherche-t-on à démontrer, dans quel but. La conséquence en est que des ressources financières et humaines précieuses sont gaspillées à collecter une masse de données qui, soit ne seront jamais

analysées, ou qui, si elles le sont, n'apportent pas ou peu d'éléments pour la solution du problème. En conséquence de quoi, le projet, jamais terminé, est relégué au fond d'un tiroir, ou alors, après plusieurs mois, voire d'années de recherche, il faut reprendre le processus et recommencer par la formulation du problème.

Outre d'être la partie la plus importante, la formulation du problème est peut-être la plus difficile dans l'élaboration d'un projet de recherche. Elle demande logique, esprit de synthèse, fait appel aux connaissances théoriques et empiriques du chercheur, à sa connaissance des réalités et à sa capacité à analyser les informations à sa disposition avec acuité, esprit critique et créativité. En un mot, cet exercice fait appel au talent du chercheur.

Un problème bien formulé présente plusieurs caractéristiques :

a. Il répond à un besoin, une attente, un manque, par rapport à des potentialités, à un changement envisageable et possible.

Le mot changement possible est crucial. En effet, il ne sert à rien de s'engager dans un processus de recherche pour apporter des solutions à une situation problématique si on sait à priori qu'il n'y a pas de possibilités d'évolution, de changement à la situation.

b. Le problème est important et pertinent

L'exposé du problème doit pouvoir convaincre le lecteur de l'importance de ce problème, de sa pertinence.

Trop souvent les chercheurs, particulièrement en sciences sociales, ont la réputation d'être décrochés de la réalité et de ne s'intéresser qu'à des problèmes qui n'ont aucun intérêt pratique. Particulièrement en Afrique où les ressources financières et humaines sont limitées, l'utilité, la pertinence de la recherche deviennent primordiales. L'importance d'un problème de recherche s'apprécie à son impact théorique, aux possibilités de généralisation des résultats, mais aussi et surtout, à l'utilisation que l'on peut envisager des résultats attendus de la recherche.

Il convient de toujours se poser la question "A quoi, à qui cela va-t-il servir?" Surtout pour les recherches en économie agricole, il faut s'interroger sur l'utilisation que peuvent faire des résultats les décideurs, les développeurs, et d'autres chercheurs, en particulier ceux des sciences biologiques.

c. Peut-on traiter le problème ?

Très souvent, le problème est formulé en termes trop vagues, trop généraux pour que des objectifs de recherche puissent être définis ; ou bien se voulant exhaustif, il devient trop ambitieux, par rapport aux moyens (financiers et humains) et au temps dont on dispose. Dans les deux cas, le risque est d'aboutir à un traitement superficiel d'une partie du problème, les autres aspects étant négligés. Autrement dit, une situation problématique est différente d'un problème pouvant donner lieu à une recherche.

Il est donc important de bien circonscrire la situation problématique, pour en extraire peut-être un aspect qui, défini et délimité, pourra être traité avec les moyens et le temps impartis.

d. Le problème tel qu'il est élaboré, doit être basé sur des informations et des faits dont ni le chercheur, ni l'utilisateur potentiel des résultats ne doutent. Autrement dit, la recherche ne devra pas avoir pour objet de vérifier les faits sur lesquels on se base pour élaborer le problème. Les éléments dont on doute, sur lesquels on s'interroge, doivent être relégués au niveau des hypothèses.

Enfin, il faut être conscient, que, d'une situation problématique peuvent être extraits plusieurs problèmes de recherche, selon l'utilisateur pour lequel la recherche est entreprise, selon les moyens dont on dispose, selon les intérêts des chercheurs.

Revue de la littérature

Une recherche n'est jamais tout à fait nouvelle. L'affirmer revient à afficher son ignorance. Au contraire, si le chercheur bâtit sur ce qui est déjà connu dans le domaine, il fait preuve de sa maîtrise du sujet.

D'autre part, le travail de recherche proposé apparaîtra d'autant plus intéressant qu'il fera progresser les connaissances dans le domaine d'une manière substantielle.

Il ne s'agit pas non plus, dans cette section, d'étaler tout son savoir en la matière, mais seulement de choisir celles des études qui fournissent une base de travail pour la recherche proposée ; en discuter les résultats avec suffisamment de détail pour faire comprendre leur pertinence par rapport au sujet envisagé ; montrer comment l'étude proposée éclairera certains aspects non traités ou insuffisamment traités, dans les travaux antérieurs. Il est bon, à ce niveau également, de signaler d'autres travaux en cours sur certains aspects du problème non envisagé dans la recherche proposée, mais dont les résultats peuvent apporter des éléments d'information utiles.

Ceci étant, il ne s'agit pas de nier la spécificité locale de la recherche en sciences sociales. Cette spécificité n'exclut pas la contribution d'autres auteurs sur certains aspects du sujet. D'autre part, le phénomène étudié peut avoir fait l'objet d'analyse dans une région. De ces analyses, on peut tirer des leçons méthodologiques et s'y appuyer pour dégager des hypothèses de recherche.

HYPOTHESES DE TRAVAIL

La formulation du problème doit logiquement déboucher sur des hypothèses de solution qui vont faire l'objet de la recherche. Dans ce sens, les hypothèses doivent être formulées de manière à ce que le lien avec le problème soit évident et à ce qu'elles puissent être testées. Les hypothèses vont fournir les lignes directrices pour la recherche, en particulier quel type de données collecter, quelles techniques d'analyse utiliser. Les hypothèses correctement formulées, pour être

fonctionnelles pour la recherche appliquée doivent avoir les caractéristiques suivantes :

- a. Se présenter comme une relation de manière explicite ou non, du type
“ Si alors”. Par exemple :
“ Si les coûts de transformation du mil étaient moindres, alors le mil deviendrait, pour les consommateurs, une céréale plus attrayante par rapport au riz”.
- b. Etre formulées le plus simplement possible ;
- c. Pouvoir être testées, pour validation ou rejection, dans la limite des moyens de recherche disponibles ;
- d. Etre formulées de manière à fournir des lignes directrices à la recherche (données à collecter, type d'analyse, etc.; autrement dit, servir de base à un plan d'action.
- e. Prises dans leur ensemble, suggérer une ou plusieurs solutions au problème énoncé au départ.

OBJECTIFS

Ils doivent être énoncés de façon explicite et être classés par ordre de priorité. On peut envisager de formuler un objectif très général au projet, et de l'explicitier par un certain nombre d'objectifs spécifiques précis.

Essentiellement ; les objectifs décrivent ce que le chercheur se propose d'atteindre avec la recherche. Les objectifs d'un projet de recherche seront :

- soit de suggérer ou de recommander les moyens pratiques pour résoudre le problème ;
- soit de fournir l'information nécessaire pour comprendre ou éclairer une situation peu ou mal connue.

Pris dans leur ensemble, ils permettent de :

- a. définir les limites du projet de recherche ;
- b. clarifier le processus de la recherche ;
- c. suggérer implicitement les utilisateurs potentiels ;
- d. décrire le type de résultats attendus ;

RESULTATS ET BENEFICIAIRES

Dans cette section, le chercheur décrit le produit attendu de sa recherche, et comment les résultats seront utilisés. Il spécifie qui bénéficiera des résultats de cette recherche.

EXEMPLE DE FORMULATION DE PROBLEMATIQUE. HYPOTHESES ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

Considérons le problème résumé de la façon suivante :

“L’insuffisance de la production céréalière locale, en riz notamment, limite la consommation des céréales et oblige à recourir aux importations”.

Il s’agit bien là d’une situation problématique. Mais quel est le problème qui préoccupe le chercheur ? S’agit-il d’un problème de nutrition, à cause des quantités insuffisantes de céréales ? Ou bien, ce qui préoccupe le chercheur est-il le déficit de la balance des paiements ? De la façon dont le problème est présenté, on ne peut pas savoir.

La formulation, telle quelle, ne suggère pas d’hypothèse de travail, excepté celle, triviale, que l’augmentation de la production augmenterait la consommation ou réduirait les importations. De plus, ce ne sont pas des hypothèses que l’on peut tester dans le cadre d’un projet de recherche.

En effet, on ne peut pas tester si l’augmentation de la production augmenterait la production et/ou réduirait les importations. Donc, bien que le problème soit bien réel, et puisse avoir des solutions, ce n’est pas, tel qu’énoncé, un problème qui peut donner lieu à une recherche.

Il est donc nécessaire de reformuler le problème. Pour cela il faut connaître les préoccupations du chercheur. Il se trouve que ce sont les coûts élevés de production, la faiblesse des rendements, et les difficultés de commercialisation du riz qui préoccupent le chercheur. Donc une formulation plus précise du problème pourrait être la suivante :

“Le faible niveau de technologie de la production rizicole a pour conséquence des coûts de production et des rendements bas. S’ajoutant aux déficiences du système de commercialisation, ces facteurs ont pour conséquence des taux de profits faibles pour les producteurs, ce qui en retour décourage l’augmentation de la production et oblige à recourir aux importations”.

Dans cette formulation, le chercheur accepte comme un fait non sujet à vérification la chaîne causale qui, partant du faible niveau de technologie, conduit aux coûts élevés de production des rendements et profits peu importants d’où le manque d’incitation à augmenter la production et la nécessité d’importer. En acceptant ces relations causales comme des faits, elles ne peuvent plus apparaître dans les hypothèses pour être vérifiées. Par contre, si le chercheur a des doutes sur ces relations causales, alors il doit les présenter sous forme d’hypothèses.

HYPOTHESES

Partant de l'énoncé du problème ci-dessus, le chercheur propose les hypothèses suivantes :

1. "Augmenter le niveau de technologie et de production au niveau de l'exploitation en associant avec une réduction des coûts de production aurait pour résultat de stabiliser offre et demande".
2. "Etablir une politique de réglementation des prix et restructurer les circuits commerciaux permettraient d'augmenter les prix aux producteurs".

Ces hypothèses sont bien liées au problème énoncé plus haut, mais elles débordent largement le cadre du problème ; on voit mal comment on pourrait tester ces hypothèses : la première est loin de répondre au principe de simplicité ; enfin la deuxième introduit de nouveaux éléments qui n'étaient pas contenus dans l'énoncé du problème.

Ces hypothèses sont donc inacceptables. Il faut donc repartir de l'énoncé du problème et de plus, prendre en compte quelle est l'utilisation prévue de cette recherche. Il se trouve que l'étude a été commandée par le Ministère du Plan, qui, élaborant son prochain plan quinquennal de développement, veut établir des prévisions d'importations de céréales à moyen terme à partir des potentialités d'augmentation de la production locale, qu'il convient donc de déterminer. Au Ministère du Plan, on considère que le pays pourrait produire plus de riz, car la recherche agricole a mis au point des techniques de production beaucoup plus performantes que celles utilisées. Une chose est certaine : ces nouvelles technologies sont peu ou mal utilisées.

La première hypothèse devrait donc traiter le problème de la rentabilité des nouvelles techniques et pourrait être formulée de la manière suivante :

- a. "Il existe des techniques de production améliorées, qui, si elles étaient utilisées par les producteurs, augmenteraient leurs bénéfices".

Formulée de cette façon, l'hypothèse suggère immédiatement une ligne de recherche : si la rentabilité des nouvelles technologies n'a jamais été testée, en milieu réel, il convient de procéder à des tests en milieu paysan dont les résultats seront analysés avec la méthode des budgets partiels ou programmation linéaire.

Cependant, ce n'est là qu'une première hypothèse qui n'est pas suffisante, au vu des questions que les cadres du Ministère du Plan cherchent à résoudre. La deuxième hypothèse pourrait être formulée de la manière suivante :

- b. "Si les paysans n'ont pas adopté les nouvelles technologies, c'est qu'ils n'en avaient pas été informés".

L'hypothèse ainsi formulée nous indique l'axe de la recherche : il suffira d'établir un questionnaire pour un échantillon choisi au hasard de paysan pratiquant la riziculture.

D'autres raisons de non adoption que le manque d'information doivent être recherchées. On peut supposer par exemple que si les paysans n'ont pas adopté les nouvelles technologies, c'est parce que les moyens financiers de le faire leur ont fait défaut.

c. "Si les paysans n'ont pas adopté les nouvelles technologies, c'est en partie dû au manque de moyens financiers".

Il s'agit d'une hypothèse qui peut être divisée en deux hypothèses :

c1. "Les paysans n'ont pas adopté les nouvelles technologies du fait de la faiblesse du capital propre".

c2. "Les paysans ont des difficultés d'accès au crédit, ce qui limite leur capacité à adopter de nouvelles technologies".

et que les intrants n'étaient pas disponibles :

d. "Si les paysans n'ont pas adopté les nouvelles technologies, c'est parce que les intrants n'étaient pas disponibles, ou qu'ils n'étaient pas disponibles à temps".

e. "Si les paysans étaient assurés d'un prix plancher suffisamment rémunérateur, alors ils seraient mieux enclins à adopter les nouvelles technologies".

Cette dernière n'est pas aussi facile à tester que les précédentes. On ne peut que recueillir les opinions des paysans sur leur attitude probable dans le cas où un prix plancher serait fixé. D'après la connaissance que le chercheur a de la région, il peut décider que, pour importante qu'elle soit, cette hypothèse ne peut être conservée car elle ne peut être vérifiée de façon adéquate, les réponses à un questionnaire d'opinion n'étant pas fiables dans la situation donnée.

Ces hypothèses, prises dans leur ensemble sont-elles suffisantes et pertinentes ? Peuvent-elles conduire à un ensemble de solutions au problème ? Si elles couvrent l'étendue des actions possibles pour le gouvernement (programmes de vulgarisation, de crédit, politiques de prix, de commercialisation d'intrants dans notre cas), elles devraient pouvoir déboucher sur un ensemble de solutions.

OBJECTIFS

Objectif général

“Analyser les contraintes rencontrées par les paysans dans l’adoption des technologies de production rizicole”.

Objectifs spécifiques

a. Déterminer si les technologies mises au point par la recherche sont effectivement rentables au niveau paysan, étant donné le niveau de ressources et les débouchés dont ils disposent ;

b. Déterminer l’efficacité des services de vulgarisation à fournir aux paysans les informations nécessaires concernant les technologies améliorées ;

c. Déterminer si les capacités financières propres des paysans leur permettent d’adopter les technologies et, dans le cas contraire, déterminer dans quelle mesure ils peuvent avoir accès au crédit pour ce type d’activités ;

d. Déterminer dans quelle mesure les intrants requis par les technologies nouvelles sont disponibles, en quantités suffisantes et à temps.

Notons que chacun des objectifs est directement relié à une hypothèse, et qu’il éclaire l’axe de la recherche, la procédure à suivre. Il est évident que des entrevues avec des paysans sont nécessaires ; le contenu de ces entrevues peut être facilement déduit des hypothèses et des objectifs.

RESULTATS ET BENEFICIAIRES

Le présent projet fournira un ensemble de recommandations à l’intention des divers services gouvernementaux qui permettra de mettre au point une stratégie visant à faciliter l’adoption par les paysans des nouvelles technologies.

Les bénéficiaires seront en premier lieu les cadres du Ministère du Plan qui pourront immédiatement utiliser l’information pour élaborer le Plan Quinquennal de Développement et les services de l’agriculture, qui auront à leur disposition les informations nécessaires pour élaborer une stratégie d’intervention.

Enfin, à plus long terme, les paysans devraient être les ultimes bénéficiaires, si, grâce en partie à ce travail, ils peuvent avoir accès à des services adéquats et voir leurs revenus augmenter.

IDRC
CRDI
CIID



C A N A D A

**UNE STRATÉGIE
DU DÉVELOPPEMENT
DES RESSOURCES HUMAINES**

COMMUNICATIONS DÉCOULANT

DU SÉMINAIRE-ATELIER TENU

À YAOUNDÉ, CAMEROUN,

DU 2 AU 5 FÉVRIER 1988

The International Development Research Centre is a public corporation created by the Parliament of Canada in 1970 to support research designed to adapt science and technology to the needs of developing countries. The Centre's activity is concentrated in six sectors: agriculture, food and nutrition sciences; health sciences; information sciences; social sciences; earth and engineering sciences; and communications. IDRC is financed solely by the Parliament of Canada; its policies, however, are set by an international Board of Governors. The Centre's headquarters are in Ottawa, Canada. Regional offices are located in Africa, Asia, Latin America, and the Middle East.

Le Centre de recherches pour le développement international, société publique créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'appuyer des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement; il concentre son activité dans six secteurs : agriculture, alimentation et nutrition; information; santé; sciences sociales; sciences de la terre et du génie et communications. Le CRDI est financé entièrement par le Parlement canadien, mais c'est un Conseil des gouverneurs international qui en détermine l'orientation et les politiques. Établi à Ottawa (Canada), il a des bureaux régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

El Centro Internacional de Investigaciones para el Desarrollo es una corporación pública creada en 1970 por el Parlamento de Canadá con el objeto de apoyar la investigación destinada a adaptar la ciencia y la tecnología a las necesidades de los países en desarrollo. Su actividad se concentra en seis sectores: ciencias agrícolas, alimentos y nutrición; ciencias de la salud; ciencias de la información; ciencias sociales; ciencias de la tierra e ingeniería; y comunicaciones. El Centro es financiado exclusivamente por el Parlamento de Canadá; sin embargo, sus políticas son trazadas por un Consejo de Gobernadores de carácter internacional. La sede del Centro está en Ottawa, Canadá, y sus oficinas regionales en América Latina, África, Asia y el Medio Oriente.

This series includes meeting documents, internal reports, and preliminary technical documents that may later form the basis of a formal publication. A Manuscript Report is given a small distribution to a highly specialized audience.

La présente série est réservée aux documents issus de colloques, aux rapports internes et aux documents techniques susceptibles d'être publiés plus tard dans une série de publications plus soignées. D'un tirage restreint, le rapport manuscrit est destiné à un public très spécialisé.

Esta serie incluye ponencias de reuniones, informes internos y documentos técnicos que pueden posteriormente conformar la base de una publicación formal. El informe recibe distribución limitada entre una audiencia altamente especializada.

Une stratégie du développement des ressources humaines

Communications découlant du séminaire-atelier
tenu à Yaoundé, Cameroun, du 2 au 5 février 1988

Ce rapport a été reproduit tel qu'il a été soumis, sans examen par des pairs ni révision par le personnel de la Division des communications. À moins d'indication contraire, les droits d'auteur de ce rapport appartiennent aux auteurs. La mention d'une marque déposée ne constitue pas une sanction du produit; elle ne sert qu'à informer le lecteur.

Les textes de ce rapport sont reproduits dans la langue originale de présentation, le français et l'anglais.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
PREFACE : G. Bourrier.....	5
SYNTHESE DES TRAVAUX : Dr O. Kane.....	8
INTRODUCTION : Jacob L. Ngu.....	32
<u>ALLOCUTIONS D'OUVERTURE</u>	
• M. G. Bourrier (Directeur, Division des Bourses, CRDI).....	33
• Son excellence A. Babale (Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique)	39
CHAPITRE 1	
<u>CONTEXTE GENERAL ET PARTICULARITES SOUS-REGIONALES</u>	
• Le développement des ressources humaines pour la recherche-développement en Afrique : situation et éléments de stratégie par Dr O. Kane.	42
• Le développement des ressources humaines dans le Maghreb dans le con texte de la recherche et développement par Abderkader Djeflat.	78
• A Medical curriculum for 2.000 A. D. A Case for the application of the Science of Education in Medical Education by Prof. M. A. Bankole.	90
CHAPITRE 2	
<u>PARTICULARITES NATIONALES. ELEMENTS DE STRATEGIE</u>	
GABON : Le développement des ressources humaines dans le contexte de recherche-développement par Vincent Mintsami Eya.....	100
CAMEROUN : Development of Human resources in reproductive health car «CUSS - Yaounde - Experience by Prof. Y. I. Robert Leke.	122
Elements of individual and collective strategies for training research and development personnel by Dr. S. Yunkap Kwankam.....	134
Développement d'une structure de management de la recherche ; l'exemple de l'Université de Yaoundé par M. Jean Claude Abolo.	141
NIGERIA : Nigeria Universities at the cross-road A Case study of Colleges of Medicine by Prof. M. A. Bankole.	151
MAROC : La recherche scientifique et technique au service du développement l'apport du CNR par Fouad Ben MakhoufMohamed Hammoudi et Mounir Zouiten.	164
SIERRA LEONE: Estimating future occupational needs in Sierra Leone : a policy approach by Prof. Claudius J Thomas.	208

COTE D'IVOIRE : Développement des ressources humaines en Côte d'Ivoire par Prof. Yao Tao Joseph.....	240
---	-----

CHAPITRE 3

EXPERIENCES AUTRES REGIONS DU MONDE

EUROPE : The training of highly qualified manpower and the utilisation and maintenance of high level competency and skills - policies and practice in OECD countries by Dr. Hans G. Schutze.	269
JAPON : University/Industry relations in Japan: Implications for human resources development by Kaoru Okamoto.	278

CHAPITRE 4

METHODES D'APPROCHE DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

• Elaboration d'une proposition de recherche - Problématique - Hypothèses - objectifs par Mme Marie-Hélène Collion.	290
• A Holistic framework for training in R-D Management by Pro. Hugh C. Russell.	299
• Note sur la budgétisation des projets en recherche par M. Moussa K. Cissé.....	316
• Productivity Improvement efforts in the U. S. Federal Civil Service by Dr. Robert Gatto.	328
• Researching training needs for human resource development of resources in West Africa by Robert Gatto.	339
• Improving the Efficiency of Educational Systems by Douglas Windham.	359

CHAPITRE 5

POINTS DE VUE COMPLEMENTAIRES

• Atelier sur le développement des ressources humaines dans le contexte de la recherche-développement organisé par le CRDI : Contribution de l'IPD/AOS.....	386
• Research and Analysis of in-house training in Ghana, West Africa by Robert Gatto.	400
• Summary of the survey on "a Formacao de Recursos Humanos par Pesquisa Do Brasil" presented at the regional seminar on human resources developpment for research in Latin America" organized by IDRC, Salvador Brazil - March 1987 by Maria Carlota de Souza Paula.	408
• Le développement des ressources humaines pour la recherche-développement : une interrogation sur la recherche-action par M. Philip Langley.(IPD)	416
• Contribution de M. Freitas Kouassi, Directeur Général de l'Institut Africain d'Informatique (IAI, Libreville, Gabon)	429
• I.A.I Activités de recherche et développement pour l'année 1987-88.....	437

CHAPITRE 6

LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

La recherche-développement ou l'avènement de la science et de la technique en Afrique au sud du Sahara par Prof. Chindji Kouleu	445
--	-----

CLOTURE

• Resolution finale	473
• Motions de remerciements	476
• Remerciements	477
• Allocution de M. G. Bourrier (CRDI).....	478
• Allocution de M. L. Eso (Chancelier Université de Yaoundé)	480
• Allocution de son excellence A. Badale (Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique)	482

ANNEXES

<u>AIDE-MEMOIRE</u>	485
<u>PROGRAMME ET LISTE DES CONTRIBUTIONS ECRITES</u>	491
<u>LISTE DES PARTICIPANTS</u>	499